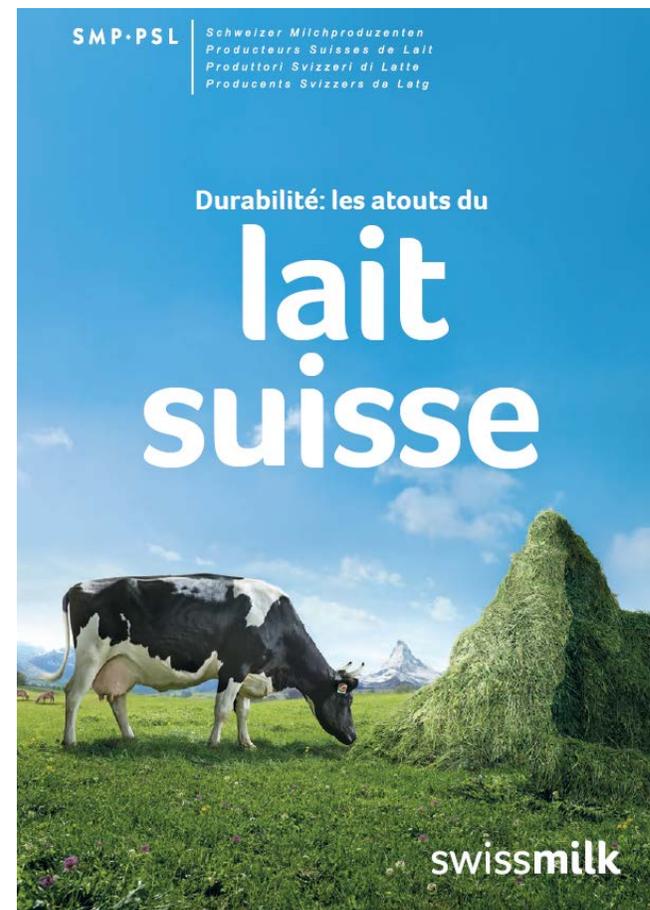


SMP·PSL

SMP·PSL

Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producenti Svizzers da Latg
Producenti Svizzers da Latg

Projets actuels



Liebefeld Kulturen AG: cruciale pour le secteur laitier

- ◆ Ce qui fait l'unicité du fromage suisse doit être à la disposition du lait suisse!
- ◆ PSL détient 21% du capital-actions
- ◆ Nécessité de quitter Liebefeld → Le site de Grangeneuve-Posieux est idéal de par sa proximité avec la recherche
- ◆ La Confédération a du mal avec le projet de déménagement → collaboration avec l'AG
- ◆ Accélération du processus de construction (évaluation des offres jusqu'au 18.1)
- ◆ Début des travaux pas encore défini



Liebefeld Kulturen[®]

 La culture suisse

con • avec • mit **Agroscope**



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft
Liebfrauegasse 2, Postfach, 1701 Freiburg

Liebefeld Kulturen AG
Herr Dr. Lorenz Hirt
Präsident Verwaltungsrat
c/o Agroscope
Schwarzenburgstrasse 161
3097 Liebefeld

Freiburg, den 21. September 2020

Planung Gebäude und Sitzverlegung Liebefeld Kulturen AG

Sehr geehrter Herr Hirt

Wir beziehen uns auf Ihren Brief vom 25. August betreffen Terminplanung des Bauprojekts sowie einer möglichen Sitzverlegung der Liebefeld Kulturen AG in den Kanton Freiburg.

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Liebfrauegasse 2, Postfach, 1701 Freiburg

T +41 26 305 22 05
ilfd-gs@fr.ch, www.fr.ch/ilfd

—
Unser Zeichen:
Direkt: DC/pm
E-Mail:

Solution pour le point de congélation

SMP•PSL

Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producenti Svizzeri de Latg



vmi

Vereinigung der Schweizerischen Milchindustrie
Association de l'Industrie Laitière Suisse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 16 octobre 2020

Nouvelle solution uniforme pour le point de congélation

Concernant le critère du point de congélation du contrôle du lait, on a maintenant introduit une valeur corrigée, calculée mensuellement sur la base d'une analyse statistique de l'ensemble des résultats mesurés. Ce système permet de prendre en compte dans le paiement à la qualité du lait les variations naturelles du point de congélation et de ne contester que les cas où le mouillage du lait est le plus vraisemblable. Il est ainsi possible d'éviter les corrections du prix du lait fondées sur des mesures inexplicables du point de congélation. Le système convenu entre Fromarte, l'Association de l'industrie laitière suisse (VMI) et la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL générera moins de contestations.

Solution: seuils de contestation dynamiques

Seuils de contestation dynamiques basés sur la valeur moyenne des échantillons du mois, contestation uniquement lorsque valeur hors norme statistiquement prouvée

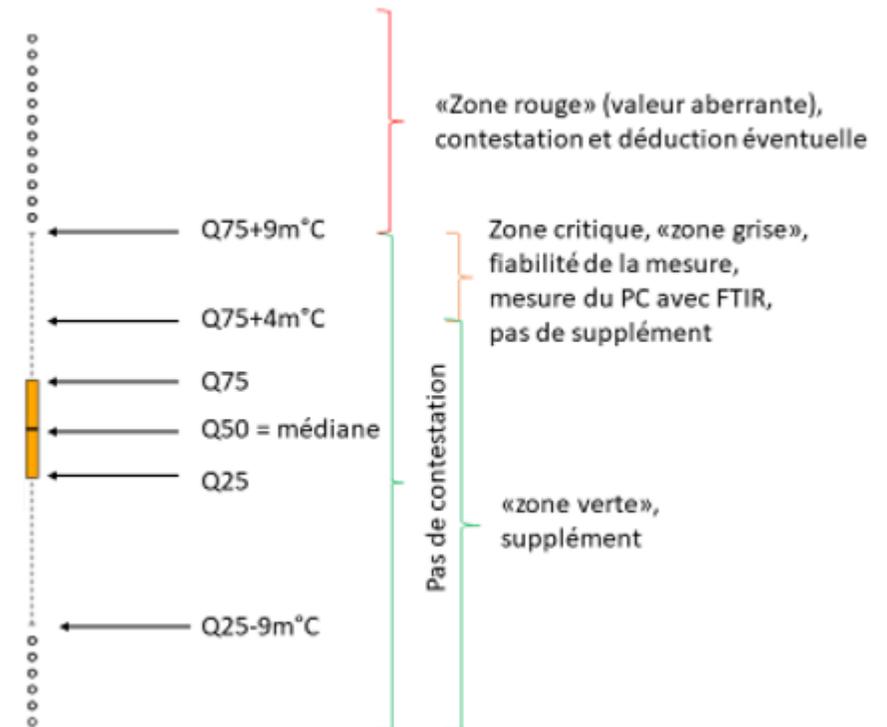
→ Mise en œuvre variable dans les régions (au plus tard au 1.1.2021)

Avantages:

- ◆ On tient compte de la saisonnalité
- ◆ Contestation uniquement si valeur clairement hors norme pour le mois concerné et donc possible dilution
- ◆ Nettement moins de contestations qu'actuellement (2-2,5% vs jusqu'à 56%)

Désavantages:

- ◆ Explications nécessaires
- ◆ Contestation connue uniquement en fin de mois



Les nouveaux contrats d'achat de lait sont là





Avenant à la Convention sur les modalités des contrats d'achat de lait du 15 décembre 2015

1. Préambule
En 2020, des valeurs plus élevées ont été mesurées pour le critère « point de congélation » du contrôle du lait, avec d'importantes fluctuations d'un mois à l'autre. Le groupe de travail « contrôle du lait » a réalisé une analyse et, dans son rapport du 6 août 2020, recommandé d'adapter le système des sanctions.

2. Décision
Afin qu'il soit tenu compte des fluctuations naturelles des valeurs relatives au critère « point de congélation » du contrôle du lait, les parties à la convention décident ce qui suit :

A. Le laboratoire continue en règle générale à analyser deux échantillons par spectrométrie IR.

B. Après la clôture du mois (selon données communiquées par le laboratoire), TSM Fiduciaire Sàrl calcule :

- la valeur Q75+4m°C du mois sur la base du résultat le plus élevé des deux échantillons du mois ;
- la valeur corrigée, laquelle est déterminante par rapport aux valeurs limites pour les contestations ou l'attribution du supplément.

C. TSM communique aux producteurs, aux acheteurs de premier échelon et aux centres collecteurs :

- dès leur détermination : les résultats des mesures du point de congélation (comme auparavant) ;
- après la clôture mensuelle (calcul sur la base de l'appendice) :
 - la valeur Q75+4m°C (référence du mois basée sur tout le lait soumis au contrôle) ;
 - la valeur corrigée par rapport au résultat le plus élevé du mois (résultat mensuel de l'échantillon de lait du fournisseur individuel, déterminant pour l'évaluation).

Avec le présent avenant, le système de paiement du lait en fonction de la qualité est maintenu pour l'achat du premier échelon.

Une forme adaptée du système d'évaluation est également appliquée aux achats du deuxième échelon. La valeur Q75+4m°C est transmise aux acheteurs du premier et du deuxième échelon (p. ex. utilisation de la valeur Q75+4m°C de l'achat du premier échelon du mois précédent).

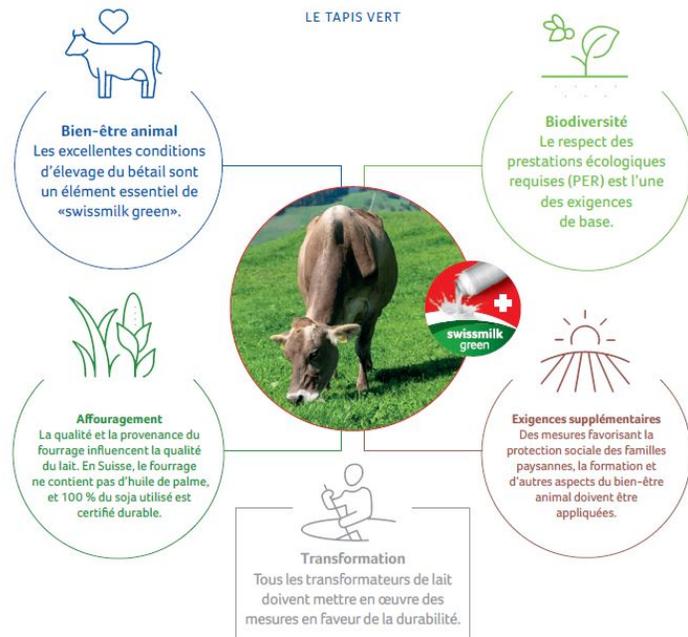
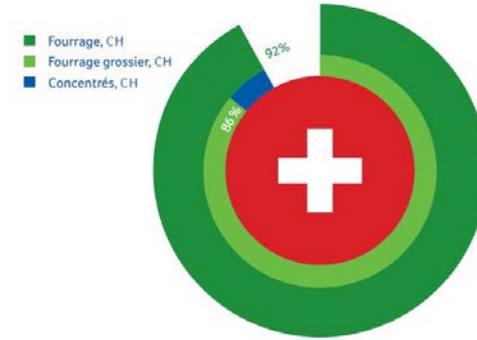
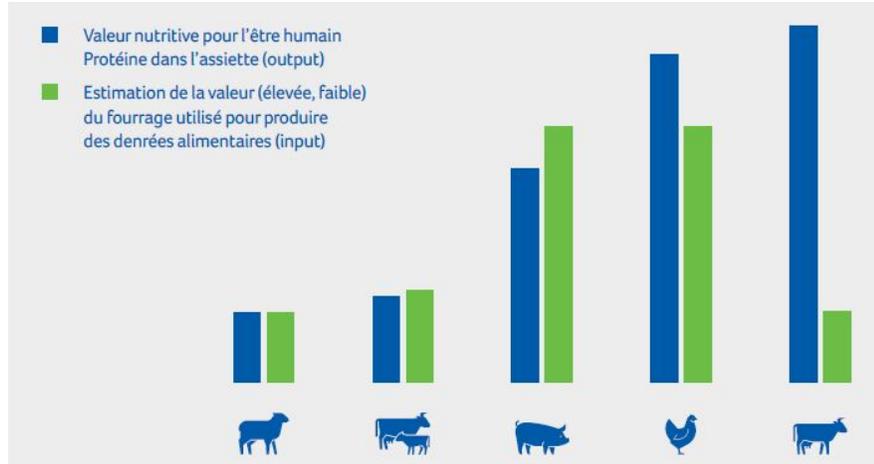
3. Validité
La Convention sur les modalités des contrats d'achat de lait telle que modifiée entre en vigueur au 1^{er} novembre 2020. Elle est conclue pour une durée indéterminée.

4. Signatures

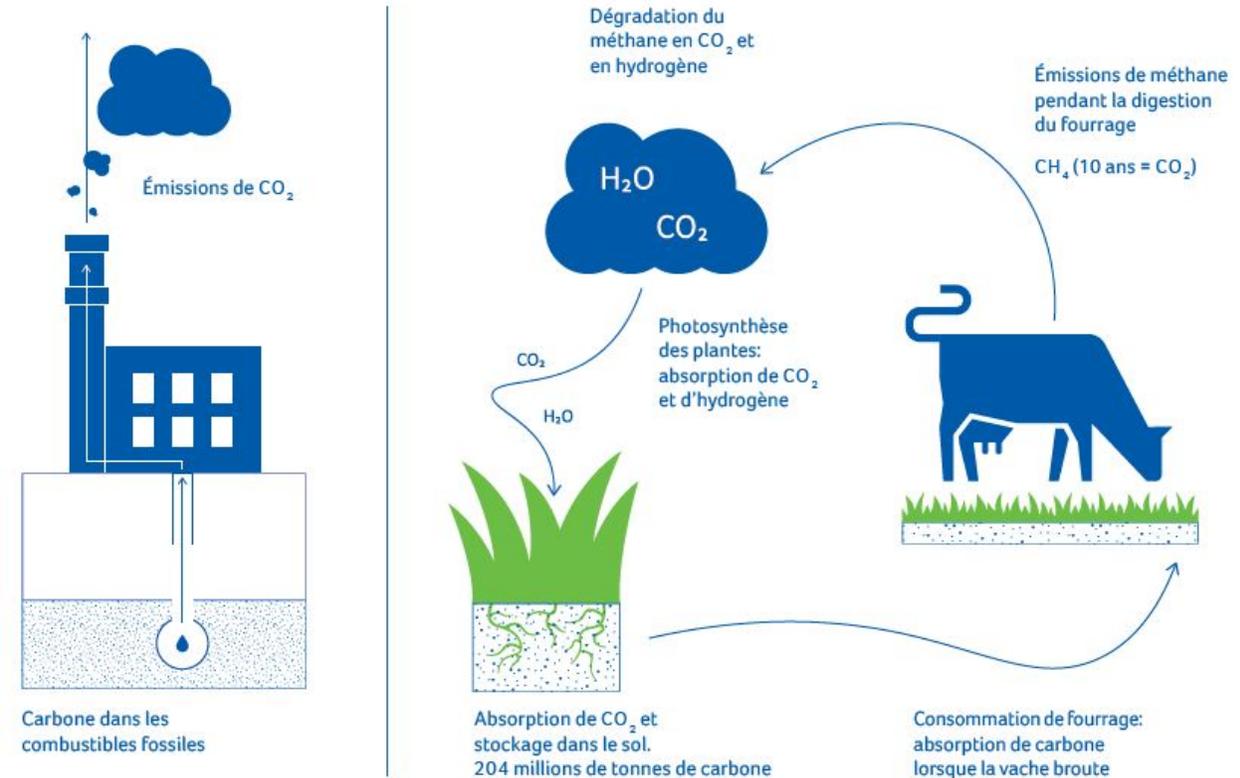
Les signataires reconnaissent la convention et en soutiennent l'application :

Organisation	Date et signatures
	
	
	

Les atouts restent un élément central: accent sur le climat



Journées régi



Merci de donner votre feedback en ligne



Scannez le code QR avec l'appareil photo de votre smartphone, puis cliquez sur la fenêtre qui apparaît.

Le lien sera également envoyé par e-mail.

<https://findmind.ch/c/LntbKD6dG5>



DANKE ! MERCI ! GRAZIE !

